

Incubateur Héra : la commission européenne vous consulte



[Source : Ciel Voilé]

Transformer chaque européen en client de Big Pharma ?

Informations reçues hier d'un contact européen :

« J'ai appris de sources internes qu'en réalité, la feuille de route qui est actuellement publique sera beaucoup plus avancée – donc avril-mai pour la proposition juridique de création d'HERA, par opposition à la fin de l'année comme mentionné actuellement – ce qui signifie que tous les freins et contrepoids démocratiques seront supprimés, y compris la consultation publique obligatoire (la consultation actuelle étant uniquement une consultation sur le projet d'AII, et non sur l'agence en tant que telle).

Cela signifie qu'il n'y aura probablement pas d'autre possibilité pour le public de faire des commentaires, et à partir des commentaires plutôt positifs existants, ils peuvent facilement conclure que le public voit cette initiative de manière positive.

Parmi ces commentaires « C'est une bonne chose car cela augmentera la souveraineté industrielle de l'Europe. », ce qui est une idée très séduisante qui plaît à beaucoup, sans parler du fait que la création d'une nouvelle agence est un important créateur de richesse pour le pays où elle est mise en place, donc beaucoup de gens sautent joyeusement sur l'idée, pensant qu'ils en tireront profit.

Enfin, un lien vers une initiative lancée la semaine dernière sur l'accélération de la production de vaccins (où ils informent déjà subtilement la population – encore une fois, quelque chose qui passera inaperçu ! – qu'une troisième injection sera probablement nécessaire d'ici l'automne) pour Covid, et qu'ils ont gentiment baptisé « incubateur HERA » – un avant-goût de ce que cette agence est en fait censée faire, c'est-à-dire créer d'énormes contrats au niveau du continent pour les grandes entreprises pharmaceutiques afin de soutenir leur croissance et de nous faire tous consommateurs garantis de leur proposition incessante de nouveaux médicaments toujours plus chers. »

Soyons nombreux à commenter négativement : date butoir 24 février !